**Discours du Président**

*Lundi 14 novembre 2022*

**Célébration des 60 ans du Port autonome de Papeete**

Chers amis,

Mesdames et Messieurs Ia ora na,

Je suis heureux de fêter cet anniversaire avec vous. 60 ans, c’est beaucoup.

Et cet espace, que nous nous avons l’habitude d’appeler le « poumon économique » de la Polynésie, est né quasiment à la même période que l’aéroport international de Faaa, c’est-à-dire au début des années 60.

Cette coïncidence n’est pas un hasard, elle marque le franchissement d’une nouvelle étape d’ouverture de notre Pays sur le monde, d’expansion de nos échanges avec le l’extérieur et de développement de notre économie.

Depuis, le Port autonome de Papeete a apporté et continue d’apporter sa pierre, pour accompagner l’essor de la Polynésie.

La position géographique et océanique de la Polynésie nous conduit à nous soucier de l’avenir et du développement de notre base portuaire.

Aujourd’hui, le Port de Papeete qui a une importante activité internationale, est aussi vital et indispensable que l’aéroport international de Faaa. Ce sont nos deux bases d’entrée et de sortie de masse de nos marchandises et des flux de passagers.

Comme nous le savons, l’aéroport international de Faaa doit se moderniser et se développer. Il en sera de même pour le Port de Papeete, du moins pour sa partie internationale.

Qui dit développement conduit à envisager des adaptations voire des extensions d’infrastructures qui sont coûteuses et qui doivent rester pertinentes sur plusieurs décennies.

C’est une tâche éminemment complexe qui requiert une vision technique et financière sur plusieurs décennies. Elle est devenue d’autant plus complexe que les avancées rapides des technologies de construction et de propulsion des navires viennent influencer nos paramètres des décisions.

Un port comme un aéroport sont des outils qui ont un lien fort avec notre vision du schéma d’aménagement de notre territoire.

Parmi les projets déjà actés, je citerai la récupération des importantes parcelles où étaient posées les citernes de carburant. Ce sont, pas moins de 3 hectares bientôt disponibles pour de nouvelles activités économiques portuaires.

Je pense également à un projet incontournable d’acquisition d’un nouveau dock de réparation capable d’accueillir des navires de plus de 13 000 tonnes.

Notre activité de pêche hauturière, économie en expansion, nécessite également de nouveaux espaces portuaires.

Vous voyez que la vocation maritime évidente de notre pays nous oblige à regarder le Port comme un outil de facilitation et d’opportunités pour notre développement.

Je souhaite une longue vie de prospérité au Port autonome de Papeete.

 Service de la communication